

----- Message transféré -----

C04

De : **Marie-Colette ROUX** <mcroux.archi@wanadoo.fr>

Date : 8 mai 2017 à 14:59

Objet : Enquête publique Saint Hilaire la Treille et Arnac la Poste parc 8 aérogénérateurs

À : eolien.terresnoires@gmail.com

M . le Président de la commission d'enquête

Mairie Saint-Hilaire-la-Treille – 1 rue des Rochers – 87190 Saint-Hilaire-la-Treille

Installation terrestre de production
d'électricité à partir de l'énergie
mécanique du vent et regroupant un ou
plusieurs aérogénérateurs :

comprenant au moins un aérogénérateur
dont le mât a une hauteur supérieure ou
égale à 50 m

Parc de 8 aérogénérateurs

Hauteur totale : 180 m

Puissance totale : 17.6 MW

Commune de St-Hilaire-la-Treille : 5
éoliennes +

1 Poste de livraison

Commune d'Arnac-la-Poste : 3 éoliennes +

1 Poste de livraison

Ce type de projet porté par des citoyens
des communes est un exemple
d'alternatives pour l'avenir des territoires
ruraux.

Tous les projets d'éolien devraient être
aujourd'hui conçus ainsi , issus du
territoire pour le territoire.



LE RESEAU DES ACTEURS DE LA CONSTRUCTION ECOLOGIQUE

marie-colette roux architecte 83 rue Eugène Varlin 87000 Limoges 05 55 06 05 83 |
mcroux.archi@wanadoo.fr www.mariecoletteroux-architecte.eu
www.rfcp.eu www.reseau-ecobatir.org www.amisdelaterre.org